

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le 24 octobre 2023, à 18h30, en présentiel, au local 115.

ÉTAIENT PRÉSENTS EN SALLE:

Sonia Bergeron	Représentante des enseignants-tes
Maggy Gaeremynck	Représentante des enseignants-tes
Sophie Genest	Représentante des parents
Marie-Josée Hudon	Représentante des enseignants-tes
Joanie Lambert	Représentante des parents
Cathy Paquet	Représentante des enseignants-tes
Mélanie Proulx	Représentante des parents
Véronique Bouffard	Représentante des parents – substitut
Aimé-Patrice Bayoi	Représentante des parents – substitut
Sylvie Duchêne	Représentante du personnel de soutien

ÉTAIENT ABSENTS:

Véronique Morin	Représentante des parents
Raphaël Lebailly	Représentant des parents

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Gina Gagné	Directrice
------------	------------

Madame Mélissa Sabourin agira à titre de secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame la présidente Mélanie Proulx souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 32.

CÉ-23/24-011

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Sylvie Duchêne et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié en ajoutant les points suivants :

- 21.1 Suivi – demande de subvention
- 21.2 Cour d'école
- 21.3 Nombre d'élèves par groupe-repère

ADOPTÉE

CÉ-23/24-012

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par madame Marie-Josée Hudon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 26 septembre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent.

CÉ-23/24-013

5. ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT DES PARENTS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE GUILLAUME-MATHIEU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et informe que l'on doit procéder à l'élection d'un(e) membre au poste de représentant des parents du présent conseil d'établissement. Ce membre doit être un(e) représentant(e) des parents substitués au sein du conseil d'établissement.

Pour ce faire, madame Gagné indique qu'elle agira à titre de présidente d'élection et elle soumet la procédure d'élection suivante :

- Sur l'appel de madame Gagné, les membres présents ce soir et intéressés au poste de représentant des parents peuvent se proposer ou proposer une autre personne présente.
- À la fin des propositions, madame Gina Gagné questionnera chaque personne proposée pour connaître l'acceptation ou le refus d'occuper le poste.
- Si plus de deux (2) personnes acceptent, nous procéderons alors au vote secret. Le nombre de votes confirmera l'élection pour le poste.

Après le vote, s'il y a égalité entre deux (2) personnes proposées, un deuxième vote secret sera fait pour départager les personnes concernées et conclure l'élection

Madame la présidente d'élection Gina Gagné ouvre la période de «propositions » pour le poste de représentant des parents. Elle reçoit la(les) proposition(s) suivante(s):

- Madame Véronique Bouffard se propose.
- Monsieur Aimé-Patrice Bayoi se propose.

Madame la présidente d'élection Gina Gagné ferme la période de «propositions».

Madame Gagné demande à madame Véronique Bouffard si elle accepte ou refuse le poste.

- Madame Véronique Bouffard accepte.

Madame Gagné demande à monsieur Aimé-Patrice Bayoi s'il accepte ou refuse le poste.

- Monsieur Aimé-Patrice Bayoi accepte.

Madame la présidente d'élection annonce que nous procéderons au vote secret.

À la suite du vote secret, madame Véronique Bouffard est déclarée « représentante des parents » du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par madame Marie-Josée Hudon et unanimement résolu que madame Véronique Bouffard occupe le poste de représentante des parents du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu pour une durée d'un (1) an, soit pour la présente année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE

6. DÉCISION - NOMINATION D'UN (OU DE) MEMBRE(S) DE LA COMMUNAUTÉ

Madame la directrice Gina Gagné informe qu'elle n'a pas de nom de personne à soumettre aux membres du conseil d'établissement. Elle demande aux membres du conseil d'établissement de rester à l'affût de personnes susceptibles d'accepter de participer aux séances.

De ne pas hésiter à recruter, à présenter le rôle du membre de la communauté au sein de notre conseil d'établissement et lui faire part de nom(s) de personne(s) et l'organisme pour lequel(s) il(s) travaille(ent). De plus, il sera toujours possible pour toute personne désireuse de participer de se joindre au conseil d'établissement en cours d'année scolaire.

CÉ-23/24-014

7. ADOPTION DU BUDGET – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 (Art. 95)

Madame Gina Gagné présente, de façon synthèse, le budget alloué pour l'année scolaire 2023-2024. Les différents postes budgétaires et les sommes attribuées pour ceux-ci sont expliqués tour à tour.

La situation budgétaire de Guillaume-Mathieu présente un surplus pour l'année 2022-2023 de 127 461 \$. Les prévisions budgétaires prévoient pour l'année 2023-2024 un exercice financier en surplus de 703 \$.

Il est proposé par madame Sylvie Duchêne et unanimement résolu d'adopter le budget école 2023-2024.

ADOPTÉE

8. SUIVI – FACTURES SCOLAIRES 2023-2024

Madame Gina Gagné informe les membres du conseil que les factures scolaires ont été corrigées, tel que demandé.

9. SUIVI DES NORMES ET MODALITÉS DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE 2023-2024

Madame Gina Gagné prend la parole et informe les membres que le document concernant l'évaluation des compétences pour les différents cycles pour l'année scolaire 2023-2024 est présentement en construction. Certains ajustements sont à considérer pour le prochain bulletin scolaire.

Madame Gagné mentionne aux membres de ce conseil que les informations relatives aux exigences d'évaluation ainsi que les dates des communications officielles seront transmises aux parents par l'Info-Parents du mois de novembre 2023.

10. SUIVI– PROJET ÉDUCATIF

Madame Gina Gagné informe les membres que le projet éducatif avance avec le support du Centre de services scolaire des Premières-Seigneurie. Une rencontre collective est prévue le 30 octobre prochain avec l'équipe-école dans le but d'établir les lignes directrices du projet. La période de décembre 2023 demeure toujours comme période de dépôt et de présentation officielle du projet éducatif.

11. ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVE AU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (ART. 83.1)

Madame Gina Gagné passe en revue le document de travail et donne les explications d'usage aux membres du conseil d'établissement. Elle répond aux différentes interrogations et questions en spécifiant que des changements peuvent être apportés au document. Elle précise que l'orientation du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation est de maintenir un milieu de vie respectueux et sécuritaire afin de développer une communauté éducative positive et d'assurer un meilleur suivi auprès des victimes ainsi qu'auprès des agresseurs.

Elle stipule qu'en tout temps la victime et l'agresseur sont pris en charge automatiquement et sur le champ et que la tolérance face à la violence et l'intimidation est = 0 à l'école Guillaume-Mathieu. Également, elle mentionne que le travail en amont c'est-à-dire « en prévention » est toujours gardé à l'esprit comme mot d'ordre.

Par ailleurs, madame Sophie Genest, membre-parent, prend la parole et demande s'il est possible de sonder les élèves du premier cycle au même titre que ceux du

deuxième et du troisième cycle afin de valider leur sentiment de sécurité à l'école.

MADAME JOANIE LAMBERT, MEMBRE-PARENT, QUITTE LA SÉANCE À 19 H 35.

12. FÊTE D'HALLOWEEN 2023 – 31 OCTOBRE 2023

À l'école, le mardi 31 octobre, la fête se déroulera sans changement à l'horaire. Des activités sont prévues tout au long de la journée. Les enfants pourront se costumer et se maquiller en quittant la maison le matin. Pour cette fête annuelle, une dérogation à la politique alimentaire du Centre de services scolaire permettra aux enfants de manger des friandises (sans noix et/ou arachides) pour la collation.

CÉ-23/24-015

13. FÊTE DE NOËL – MODIFICATION D'HORAIRE - APPROBATION

L'organisation et les préparatifs pour souligner la fête de Noël à l'école lors de la journée du 22 décembre prochain sont présentement reportés à un moment ultérieur. Dans l'éventualité où les négociations des membres du personnel sont toujours en cours, il n'y aura pas de changement à l'horaire des heures de classe.

La dernière journée de classe aura lieu le vendredi 22 décembre 2023 et celle-ci prendra fin à 15 h 19, s'il n'y a pas de changement à l'horaire. Toutefois, si l'horaire est en continu, la journée se terminera à 13 h 00.

Lorsque nous disposerons de plus d'informations, les membres de ce présent conseil seront sollicités pour approuver le changement à l'horaire, s'il y a lieu.

14. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVE AU MANQUE D'EFFECTIF AU SERVICE DE GARDE

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et informe les membres du conseil qu'il y a toujours un manque de personnel important au sein du service de garde. À cet effet, un plan de contingence entrera en vigueur dès la semaine prochaine afin de faciliter le déroulement de la période du dîner. Plus précisément, ce plan vise à offrir deux (2) périodes de dîner. Ce nouveau mode de fonctionnement permettra une meilleure organisation des effectifs lors de la période des repas.

Par ailleurs, madame Gina Gagné invite les membres du conseil à ne pas hésiter à référer des personnes de leur entourage ayant des disponibilités à se joindre à l'équipe du service de garde.

15. SUIVI – JOURNÉES PÉDAGOGIQUES AU SERVICE DE GARDE

Madame Sylvie Duchêne prend la parole et présente les deux (2) prochaines sorties prévues avec le service de garde dans le cadre des journées pédagogiques. Ainsi, les élèves inscrits au service de garde le 17 novembre prochain feront des activités au Domaine de Maizerets, tandis que le 8 décembre 2023, les élèves (de 4^e, de 5^e et de 6^e année) inscrits au service de garde vivront une expérience amusante à l'école de Cirque de Québec.

Il est proposé par madame Véronique Bouffard et unanimement résolu d'approuver la sortie du 17 novembre 2023 au Domaine de Maizerets.

Il est proposé par madame Mélanie Proulx et unanimement résolu d'approuver la sortie du 8 décembre 2023 à l'école de Cirque de Québec.

Les prochaines sorties seront présentées lors de la prochaine séance de ce conseil.

16. SUIVI - BIBLIOTHÈQUE

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et mentionne que l'installation des rayons se poursuit. Le classement des livres avance avec l'aide de la bibliothécaire du Centre de services scolaire. Il sera nécessaire de faire l'achat de mobilier et d'étagères supplémentaires afin d'optimiser la présentation des volumes. Madame Gina Gagné mentionne que l'ouverture officielle de la bibliothèque est prévue à la fin novembre, si tout est en place pour accueillir les élèves.

17. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Madame Sylvie Duchêne, responsable du service de garde, prend la parole et annonce le départ officiel de madame Sara Germain en tant que responsable du service de garde.

Madame Sylvie Duchêne informe les membres que la situation relative au manque de personnel devrait se stabiliser graduellement grâce aux mesures qui seront mises en place au cours des prochaines semaines. De plus, lorsque la situation sera stable, nous pourrions évaluer la possibilité de retirer la consigne de privilégier les repas froids.

18. INFORMATION DE LA DIRECTION**18.1 Présentation de la situation relative aux sorties éducatives et culturelles pour l'année 2023-2024**

Madame la directrice Gina Gagné mentionne qu'il n'y a toujours aucune sortie éducative et culturelle de prévue au calendrier.

18.2 Présentation de la situation relative aux négociations des membres du personnel

Madame Gina Gagné prend la parole et annonce aux membres du conseil que les enseignants, les professionnels ainsi que les membres du personnel de soutien se sont prononcés en faveur d'une grève. Madame Gina Gagné travaille actuellement à l'élaboration d'un plan de contingence afin de pallier toute situation découlant d'une éventuelle grève.

La direction sera avisée d'une période de grève sept (7) jours à l'avance. Nous travaillerons étroitement avec le Centre de services scolaire afin d'informer les parents le plus rapidement possible afin que ces derniers puissent voir à leur organisation familiale.

19. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Madame Joanie Lambert, déléguée au comité de parents, prend la parole et indique qu'elle était absente lors de la rencontre du 4 octobre dernier puisque la date de la première séance inscrite au calendrier était erronée. La prochaine rencontre est prévue le mercredi 25 octobre 2023.

CÉ-23/24-017

20. AUTRES SUJETS

21.1 Suivi – demande de subvention

Madame Sophie Genest, représentante des parents, prend la parole et informe les membres qu'elle a complété le formulaire de demande de subvention en lien avec le projet de serres hydroponiques. Madame Cathy Paquet et madame Sonia Bergeron ont été sollicitées afin de bonifier certains éléments de réponse. Madame Sophie Genest informe les membres que la date limite pour soumettre le Collecte-Info est le 27 octobre 2023.

Madame Genest informe les membres qu'elle se porte volontaire pour rédiger une lettre de demande de financement dans le but d'obtenir du matériel scientifique qui pourrait être utilisé dans le cadre du jour neuf (9). Cette lettre sera transmise à la Caisse Desjardins de Charlesbourg ainsi qu'au député de la circonscription de Charlesbourg, monsieur Jonathan Julien.

21.2 Cour d'école

Madame Sophie Genest prend la parole et fait un retour sur la discussion de l'aménagement de la cour du premier cycle qui a eu lieu lors de la séance du 26 septembre 2023. Comme l'espace est limité, madame Genest propose de faire un recensement de ce qu'il se fait dans les autres écoles afin de s'inspirer et d'amorcer la réflexion concernant les modifications à apporter à la cour actuelle.

L'idée d'installer des balançoires est rejetée puisque le dégagé nécessaire à la sécurité des usagers ne serait pas respecté en raison de l'espace disponible.

21.3 Nombre d'élèves par groupe-repère

Madame Sophie Genest prend la parole et questionne la directrice quant au dépassement physique du nombre d'élèves par groupe-repère. Madame Gina Gagné prend la parole et explique que les ratios suivants sont respectés :

Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Préscolaire	19
1 ^{re} année	22
2 ^e année	24
3 ^e à 6 ^e année	26

CÉ-23/24-018

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ou reportés à la prochaine séance, il est proposé par madame Sophie Genest et unanimement résolu que la séance soit levée à 20 h 55.

ADOPTÉE

La directrice

Gina Gagné

La présidente

La secrétaire

Mélanie Proulx

Mélissa Sabourin